

Le Chemin de Ronde

sommaire

Vie
communale

→ P. 3 - 9

Brèves

→ P. 10 - 13

Associations

→ P. 15

éditorial

Claude CHOVIN,
Maire de Marches

« Nous venons d'entamer 2019. Cette nouvelle année débute comme un espoir. Comme l'espoir d'une année plus indulgente, plus agréable que 2018 où nous, élus marches, avons dû surmonter une succession d'obstacles et qui s'est achevée dans un climat national perturbé. »

En effet, 2018 fut une année difficile à la mairie. Des absences puis les mutations successives de nos secrétaires, Sandrine et Elisabeth, la première au 31 mars, l'autre au 30 juin, le départ précipité pour cause de maladie de Cyndie recrutée à l'accueil n'ont pas favorisé un fonctionnement serein du service administratif.

Finalement nous abordons 2019 rassurés, avec deux nouvelles secrétaires, accueillantes, dynamiques et compétentes, Mmes Céline Teston, secrétaire générale et Aurélie Machon à l'accueil.

Une nouvelle intervenante également à l'école où les écoliers de maternelle ont été accueillis dès septembre par Mme Raphaëlle Gaillard qui succède à Martine Bessault, jeune retraitée.

Enfin Mmes Nathalie Poinat (depuis septembre) et Nathalie Blachon (à partir du 7 janvier) renforcent l'équipe périscolaire durant la pause méridienne.

Je n'oublie pas nos agents techniques, Philippe et Aurélien, toujours aussi efficaces, nos séminantes animatrices périscolaires Alexia et Clémence et notre irremplaçable Martine qui assure avec brio le nettoyage des salles des fêtes, de la mairie et de la bibliothèque. Au total, ce sont 10 salariés (dont 5 à temps non complet) qui interviennent au service de notre commune et de ses administrés.

À tous les membres de notre personnel communal, nouvelles arrivées et déjà anciens dans leur poste, j'adresse un grand merci pour leur implication, leur disponibilité, leur application dans la réalisation des tâches de service public qui leur sont confiées qu'elles soient administratives, techniques, scolaires ou périscolaires. Ils constituent un groupe fort constructif au sein duquel règne une agréable ambiance.

2018 a vu s'achever les constructions du quartier « Les Allées Vertes ». Tous les logements sont désormais habités et je profite de l'occasion pour adresser un message de bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

Située au 2 rue du Cygne, la micro-crèche « La Tribu des lionceaux » accueille chaque jour depuis novembre dernier 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans dans un cadre de vie sécurisé.

Je souhaite la bienvenue au personnel qui anime cet établissement de même qu'à la vingtaine d'employés de l'entreprise Lamazuna qui s'est installée en juillet dans la zone d'activité de la Gare.

Les deux gros chantiers du mandat : l'extension/aménagement des locaux scolaires et l'aménagement de la voirie autour de l'église avec mise en place de quais d'accessibilité transport et mise aux normes d'accessibilité de l'église vont finalement démarrer au début de cette année. A l'école dès janvier débutent les travaux de réorganisation des espaces cuisine-réfectoire, sanitaires, hall d'accueil.

Dans le village le chantier sera lancé dès le 11 février, lendemain de la fête des laboureurs.

Dès à présent nous prions les riverains de faire preuve de patience face aux perturbations que ces travaux vont engendrer durant quelques semaines.

Si l'aménagement et la modernisation de notre commune avance, je le dois à une équipe municipale soudée et dévouée. Ensemble nous tenons les engagements pris en début de mandat. Un grand merci à chacun pour ce qu'il apporte à l'animation et au développement de notre commune.

A la Gare, ADN (Ardèche Drôme Numérique), structure présidée par Nathalie Helmer, a construit un local (Nœud de Raccordement Optique) qui est le point de départ du déploiement de la fibre optique vers Chatuzange le Goubet, dans un premier temps, puis vers Marches et les communes environnantes à partir de l'automne 2019.

Je vous invite à lire les articles rédigés par vos conseillers municipaux qui développent les différents sujets que je viens d'énumérer (et d'autres).

En guise de conclusion, je souhaite à toutes les marchaises, tous les marchois et tous les lecteurs de ce numéro du chemin de ronde une belle et bonne année 2019, une bonne santé et de nombreux moments de convivialité.

Je vous invite toutes et tous à venir assister à la présentation des vœux de la municipalité vendredi 18 janvier (accueil à partir de 18h 30) à la salle Jean Cheval et à participer au moment festif qui suivra. >>

AZUR Pellets
VRAC

Producteur et Distributeur local
de **granulés de bois** Certifié **DIN+**
et 100 % naturel résineux local
(Site de production dans la Drôme)

Tél : 04 75 68 85 15

Délices des Payres
26300 MARCHES - 04 75 47 20 94

FOIE GRAS D'OIE
FABRICATION ARTISANALE
Dan BENHAMOU
Producteur - Restaurateur

Tél : 04 75 47 20 94 - Port : 06 77 12 27 83
dan@lespayres.com - www.delicesdespayres.com
QUARTIER LES PAYRES, 1447 AVE DU VERCORS - 26300 MARCHES

Charcuterie de Charpey
sarl GRIMAUD
Fabrication Artisanale

Tél : 04 75 47 33 09 - Fax : 04 75 47 33 10
Le PRÉ BRUN - 26300 MARCHES

s.a.r.l. PAIN
Entreprise Générale du Bâtiment
depuis 1936
Maçonnerie - Couverture - Charpente
Béton de décoration pour surfaces extérieures
Tél : 04 75 47 20 13 - Fax : 04 75 47 30 38 - E-mail : jean.luc.pain@wanadoo.fr
Z.A. LA GARE - 26300 MARCHES

CHALAYE ÉLECTRICITÉ
26 BIS RUE GUSTAVE EIFFEL 26000 VALENCE
09 67 16 61 16 - chalye.electricite@orange.fr
ELECTRICITE / BATIMENT / INDUSTRIE / CLIMATISATION / INFORMATIQUE

Compte-rendu des conseils municipaux depuis le dernier journal

Conseil municipal du 16 juillet 2018

- Adhésion de la commune au service de remplacement et au service de paie à la demande du CDG26.
- Souscription à une offre de mutualisation d'un délégué à la protection des données pour répondre à la réglementation sur la protection des données.

Conseil municipal du 1^{er} octobre 2018

- Signature d'un avenant au marché pour les travaux du groupe scolaire.
- Modification de postes et de temps de travail de différents emplois communaux.

Conseil municipal du 12 novembre 2018

- Convention de transfert et délégation de maîtrise d'ouvrage pour les différents travaux à venir concernant le dévoiement de la RD 149 A.
- Validation des marchés de travaux concernant l'école et l'aménagement de l'avenue du Vercors, du parvis de l'église, de la place Raymond Chovin et de la gestion des eaux pluviales.
- Suppression de plusieurs régies.
- Modification des tarifs des locations des salles communales.
- Désignation des membres de la commission de contrôle communale du Répertoire Électoral Unique (REU).

RÉGIS PRADON

MACHINES AGRICOLES
Franchini
L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE.

Tél : 04 75 47 40 37 - Fax : 04 75 47 22 94 - E-mail : sarl.franchini@wanadoo.fr - Z.A. LA GARE - 26300 MARCHES

INVERNIZZI
Maçonnerie Travaux Publics

Tél : 04 75 47 46 43
invernizzi.v@orange.fr
394 AVENUE DES MONTS DU MATIN - 26300 MARCHES

G Marbrerie
Pompes Funèbres
Chambre Funéraire
Prévoyance
Obsèques

G Groupe Dumoulin
www.groupedumoulin.fr

ROMANS
BOURG-DE-PEAGE
BOURG-LÈS-VALENCE

SIÈGE SOCIAL
3, 5, 7,
rue Calixte Lafosse
26100
Romans-sur-Isère
Tél : 04 75 70 96 55
Fax : 04 75 72 68 82

NF
SERVITEUR
LE CHOIX PROPRETÉ
LE CHOIX DÉLAIE

SARL VIALLE
Plâtrerie & Peinture

42, avenue des Patriotes - 26300 BOURG-DE-PEAGE
Tél: 04 75 70 01 60
compta@vialle-sarl.fr

Les conseils d'un architecte

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement ? Que vous soyez particulier ou professionnel, Valence Romans Agglo vous propose les conseils d'un architecte ! Un service gratuit, neutre et personnalisé, uniquement sur rendez-vous.

Des permanences sont assurées :

● À Romans sur Isère :
13-15 rue Réaumur, 1 lundi sur 2

● À Valence :
9 rue Cujas, 1 mardi sur 2.

Afin que l'architecte puisse vous aider du mieux possible, munissez-vous d'un maximum de documents (plan cadastral, relevé de bâtiment, certificat d'urbanisme, cahier des charges du lotissement, croquis, photos...).
Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, contactez

Noëlle MALOSSANNE
au **06.69.64.70.49** ou par mail :
Noelle.malossanne@valenceromansagglo.fr



ISABELLE ROUX

Marches en travaux

Rond-point de la gare :

Depuis l'automne, vous avez pu constater le chantier d'un bâtiment à côté du parking de covoiturage du rond-point de la gare de Marches. Ce nouveau bâtiment est édifié par ADN (Ardèche Drôme Numérique) pour permettre les connexions nécessaires au déploiement de la fibre optique.

La fibre arrive actuellement dans le bâtiment abritant le terminal téléphonique (ancienne gare du Tram), d'où elle rejoindra ce nouveau bâtiment appelé Nœud de Raccordement Optique (NRO pour les intimes). Le déploiement de la fibre à partir de ce point va commencer par Chatuzange-le-Goubet au printemps, puis Marches, vers l'automne 2019, avant de se poursuivre vers les autres communes situées au pied du Vercors.



Aménagement du cœur du village :

Un important chantier d'aménagement du village va se dérouler cette année 2019 :

Cet important chantier regroupe différents besoins :

- la mise aux normes d'accessibilité de l'église, avec la création d'une place de parking dédiée et une rampe d'accès qui aboutira à la porte latérale sur la droite de l'édifice,
- l'aménagement d'un arrêt de bus avec accessibilité handicapé. Cet aménagement n'étant pas possible au niveau de l'arrêt actuel du village, la RD 149 va être déviée par la rue de la comète, et un nouvel arrêt de bus avec abri et quai haut sera créé au niveau du parking de l'église.
- Réaménagement du point d'apport volontaire du village, avec la mise en place de 3 conteneurs semi-enterrés et des nouvelles colonnes de tri.
- La destruction de l'actuel abri bus qui n'aura plus d'utilité
- La réfection et l'aménagement de la place de la mairie afin de profiter de cette période de travaux et d'avoir un ensemble cohérent.

En anticipation de ce chantier, le village a été assez perturbé cet automne par les travaux sur la place et les routes d'accès. Menés par le SIERS, l'objectif était de renouveler les anciens réseaux d'adduction d'eau avant que la chaussée soit refaite à neuf.

De même, pour optimiser les périodes de travaux, les services de l'agglo interviendront pour installer l'éclairage public le long de la rue de la comète entre le puits de la république et l'avenue du Vercors.

Initialement programmée pour ce début d'année, il a été décidé de reporter la date du commencement des travaux au lendemain de la fête des laboureurs pour ne pas perturber son déroulement, et laisser libres les voies de circulation et les parkings.

Ces travaux devraient durer environ 3 mois.

Il est également prévu de terminer l'aménagement du chemin astral, avec le goudronnage de sa partie basse et la mise en place de la collecte et l'évacuation des eaux pluviales de cette zone pour éviter le ravinement.

Enfin, d'autres travaux sont prévus pour sécuriser la circulation sur l'avenue G Gaud : le virage au niveau de l'intersection entre l'avenue G Gaud et l'impasse de la petite ourse sera repris avec la création de trottoirs et le reprofilage de la voie avec des bordures pour orienter le flux des voitures sortant de l'impasse et améliorer leur visibilité, et un passage surélevé sera créée au niveau du croisement avec le chemin astral afin de ralentir les automobilistes (trop) pressés.



Zone d'apport volontaire de Bournat :

Au quartier Bournat, la présence d'une ligne électrique en surplomb de la zone d'apport volontaire ne permettait pas les manœuvres d'enlèvements des déchets des nouveaux conteneurs semi-enterrés en toute sécurité. Il a donc été demandé à ENEDIS de déplacer un poteau électrique pour l'éloigner de la zone d'évolution de la grue. Dès la validation de ce nouvel emplacement, les 3 nouveaux conteneurs seront mis en place.

Travaux de l'école :

Les travaux d'aménagement de l'école démarrent en ce début d'année 2019.

Préalablement à ces travaux, il a fallu réaménager la salle du 45ème parallèle et la bibliothèque. La disposition des différents espaces de la bibliothèque a été réorganisée afin de libérer la zone d'accueil, et la cloison qui donne vers la salle du 45ème parallèle a été rouverte, permettant de créer un espace suffisamment grand pour accueillir la cantine le temps des travaux

Après ce transfert, une première phase de travaux va concerner l'espace actuel de la cantine et des exTAP, et devrait durer de janvier jusqu'aux vacances de printemps. L'objectif est de réaménager ces locaux pour plus de fonctionnalité et de convivialité : avoir des sanitaires en nombre suffisant et plus accessibles, profiter de la lumière naturelle dans l'ensemble du bâtiment, mettre les locaux aux normes en vigueur, notamment pour la cantine avec le principe de « marche en avant ». La pièce qui sert actuellement à la garderie sera également un peu agrandie, et pourra, au terme de l'ensemble des travaux, retrouver son statut de salle de classe.

La nouvelle cantine devrait être opérationnelle pour le dernier trimestre de l'année scolaire.

Une seconde phase concernera ensuite la reprise de l'espace maternelle, dans le but de l'aménager de façon à avoir les 2 classes de maternelles contiguës, et permettre ainsi un usage mutualisé d'équipements communs.

La dernière phase concernera la construction d'un nouveau bâtiment à l'arrière de l'école, qui accueillera les activités de motricité et la garderie périscolaire.

RÉGIS PRADON

Personnel Communal

Avec la fin des TAP, les départs volontaires (à la retraite ou autre), le personnel communal a évolué.

Pour assurer la bonne marche de la commune et de ses services, vous pouvez compter sur :

- Céline TESTON et Aurélie MACHON. Céline assure le secrétariat général, et Aurélie remplace Isabelle SERRE à l'accueil pour vous renseigner et pour vos différentes démarches (état civil, urbanisme...).
- Alexia BELLON s'occupe des activités périscolaires (cantine et garderie) et de l'entretien des locaux périscolaires.
- Nathalie BLACHON et Nathalie POINAT seront présentes à l'école le temps du repas pour assurer le fonctionnement de la cantine de midi à 13h30.

- Clémence LORIOU et Raphaëlle GAILLARD sont les ATSEM qui assistent les maitresses de maternelle, et s'occupent du ménage des locaux scolaires.
- Martine FRANCHINI effectue le ménage des autres bâtiments communaux.
- Philippe BESSET et Aurélien ESCOFET : vous les rencontrez au bord des routes et rues de la commune pour le broyage et le désherbage (non chimique). Ils effectuent la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux, des espaces verts et places publiques.

RÉGIS PRADON

▼ Cérémonie du 11 novembre

Cette année, nous célébrons le centenaire de l'armistice de 1918. De nombreux Marchois de tous âges étaient réunis devant le monument aux morts ce dimanche 11 novembre 2018 pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendu hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie



Après le dépôt de gerbe par plusieurs enfants et l'énumération des noms de nos citoyens morts pour la France, une minute de silence fut respectée.

Monsieur le maire clôtura la cérémonie par la lecture du message du Président de la République, rappelant que nous sommes unis ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition. À la suite de ça, le traditionnel vin d'honneur fut servi en mairie.



GAEL GRANDOUILLER

▼ Sécheresse 2018 : demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

À la suite de la période de canicule de l'été 2018 vous avez contacté votre compagnie d'assurance pour un problème technique sur votre habitation, votre terrain ou tout autre construction, et elle vous demande un relevé de catastrophe naturelle de votre commune.

Pour cela, la procédure est la suivante :

- Les sinistrés déclarent le sinistre à leur compagnie d'assurance et déclarent en mairie les dommages subis.
- Le maire adresse au préfet une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les 18 mois suivant le début de l'événement. Dans le cas d'une demande de reconnaissance pour «mouvements de terrain», une étude géotechnique doit être aussi fournie.
- Le préfet fait établir le cas échéant les rapports techniques correspondants (rapport météorologique, hydrologique, hydrogéologique) puis transmet le dossier complet au ministère de l'intérieur pour instruction et soumission à l'avis d'une commission interministérielle.

- Suite à la publication au Journal officiel de l'arrêté portant ou non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, le préfet en fait la notification en indiquant les motivations de la décision aux maires concernés qui informent ensuite leurs administrés.

- Les sinistrés déclarent ou confirment le sinistre à leur assureur dans les 10 jours suivant la date de publication de l'arrêté interministériel (30 jours pour les pertes d'exploitation).

Pour plus de renseignements :

<http://www.drome.gouv.fr/procedure-de-demande-de-reconnaissance-de-l-etat-r1451.html>

ISABELLE ROUX

▼ Micro-crèche

L'équipe de la micro-crèche « La Tribu des Lionceaux » vous accueille avenue Gérard Gaud depuis le 5 Novembre 2018, date d'ouverture de celle-ci. Un grand nombre d'enfants sont déjà présents, et les professionnelles de la petite enfance prennent leurs marques petit à petit en équipe.

Nous accueillons les familles du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans, sont accueillis dans un local de 110 m² avec un extérieur de 70 m².

Encore quelques places de disponible, n'hésitez pas à nous contacter si vous en avez le besoin.

Pour nous contacter :

Tel : **09-87-72-82-02**

ou mail : **mc.latdl@gmail.com**



CHARLÈNE AVONDO-BEDONE, GESTIONNAIRE

▼ Chemin de peintres

La 10ème édition de « chemin de peintres » s'est déroulée cette année sur 17 communes, deux nouvelles communes ayant intégré en 2018 cette manifestation culturelle entre amateurs et professionnels, avec le partenariat de l'école des beaux-arts, l'engagement de Valence Romans Agglo, et nos restaurants ouverts sur les deux jours.

Cet événement à travers sa gratuité, ouvert à tous, a connu un nouveau succès avec plus de 17 000 visiteurs recensés sur l'ensemble du territoire, dont plus de 900 sur notre propre commune.

Le temps a été malheureusement capricieux pour le marché de nos producteurs installé le dimanche matin.

Les artistes ont été enchantés de l'accueil Marchois, et adressent un grand merci à Philippe et Aurélien pour la mise en place, ainsi qu'aux bénévoles pour leur participation.



DANIELLE GOUDARD

Formalités administratives

Recensement militaire (ou «recensement citoyen»)

Voici les grands principes du Recensement :

Tout jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit. Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Changement de situation :

Après le recensement, et jusqu'à ses 25 ans, le jeune est tenu d'informer son centre du service national de tout changement de domicile (à partir de 4 mois d'absence du domicile habituel), de situation familiale ou de situation professionnelle.

En cas d'absence de recensement :

- Le jeune ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer.
- Il ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans.
- Il ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

Élections

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(e) obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire).

À partir du 1er janvier 2019, avec la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), il n'est plus nécessaire d'être inscrit au 31 décembre de l'année précédant un scrutin pour y participer. Le délai entre l'inscription et le scrutin a été réduit. Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre en mairie avec les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie)

Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Carte d'identité et passeport

La demande de carte d'identité ou de passeport ne se fait pas à la mairie du domicile, mais auprès de n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. En effet il est maintenant nécessaire de faire une prise des empreintes digitales. De plus, il est conseillé de faire une pré-demande en ligne.

Les mairies équipées autour de nous sont : Bourg de Péage, Romans sur Isère, Bourg lès Valence, Valence, Guilhaud-Granges, Chabeuil, Saint Donat sur L'herbasse, Saint Marcellin, Saint Jean en Royans, Tain l'Hermitage, Tournon sur Rhône.

N'hésitez pas à vous informer au préalable. En fonction des mairies, les délais de délivrance peuvent fortement varier.

Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

RÉGIS PRADON

PanneauPocket

Le système de communication des informations communales sur smartphone est opérationnel depuis début juillet.

Vous avez une communication à transmettre, un évènement à annoncer, contactez la mairie pour la mise en ligne.

L'application gratuite est à télécharger sur votre smartphone.

Ensuite, vous aurez accès à toutes les informations disponibles, pour Marches, mais également concernant n'importe quelle commune ayant déployé ce système.

RÉGIS PRADON



Electricité 26

Patrick Bournier - ☎ 06 19 60 05 86

55, impasse les Chirouzes - 26300 PIZANÇON
Tél. : 04 75 71 07 73 | electricite26@free.fr

PAPY VOLAILLES EARL LE CHEYLARD

Producteur de volailles de ferme : poulets, pintades (dindes, oies, chapons pour les fêtes)
Vente à la ferme et sur les marchés de produits artisanaux locaux :
Poulets, pintades, lapins - Dindes, oies, chapons - Charcuteries - Aliments volailles (fabriqués à la ferme) - Céréales (blé, maïs) - Volailles démarrées - Pondeuses

Tél. / Fax : 04 75 47 44 33 - Port : 06 87 08 34 81
LE CHEYLARD - 26300 MARCHES

U express
CHATUZANGE LE GOUBET

ROUTE DU STADE - 04 75 45 52 32

LUNDI AU VENDREDI : 08H30 - 12H30 / 14H30 - 19H30
SAMEDI : 08H30 - 19H30 • DIMANCHE : 09H00 - 12H00



CHOVIN Daniel
CHARPENTE • COUVERTURE • ZINGUERIE

PROS
QUALIFICATIONS :
2311 - 3101 - 3111 - 3151 - 8621
Mention « Patrimoine Bâti »

514 avenue des Monts du Matin
Le Pré Brun - 26300 MARCHES
Tél : 04 75 47 48 56
Fax : 04 75 47 43 17

BUREAU D'ETUDES «ACTIF»
Patrick BENISTANT
Géomètre Topographe
Aménagement - Coordination - Topographie - Informatique - Faisabilité
Agréé pour l'établissement des documents d'arpentage
Tél. : 04 75 47 26 20 - Port. : 06 82 64 37 65
E-mail : beactif@orange.fr - 9 Pl A. Bertholet - 26300 MARCHES

POMPES FUNÈRES MOURIER depuis 1982
Funérarium
Magasin funéraire
Organisation complète des obsèques
1 rue Victor Puyonne - 26120 CHABEUIL
Tél. 04 75 59 62 77

Portraits

Marches, pays d'apicultrices !

Natacha Pagnat

Après 18 années en tant qu'assistante de gestion, Natacha Pagnat, 39 ans, décide de changer de cap pour devenir apicultrice !

Le besoin de changer de vie, de se rapprocher de la nature, et de participer au maintien de l'environnement ont été les maîtres mots de ce changement radical d'orientation.

Native de Rochefort-Samson et Marchoise depuis 2003, elle reprend le chemin des études au travers d'un CIF (Congé Individuel de Formation) et valide son BP REA (Brevet Professionnel Responsable d'exploitation agricole) au CFPPA de la Côte Saint André (38). Au cours de sa formation Natacha effectuera ses stages chez l'apiculteur Claude Orard à Rochefort-Samson et rachètera son exploitation fin 2015 suite à son départ en retraite.

La production de miel s'étend géographiquement entre Arthemonay et Aleyrac au fil des floraisons pour une production de miels de Printemps, Acacia, Tilleul, Châtaignier, Lavande, et Fleurs d'été.

La miellerie flambant neuve se compose de hangars, d'un atelier, d'une salle d'extraction, de stockage, de mise en pots et d'un magasin (cf photo).

Natacha est aussi présente aux marchés de :

- Valence, place Saint Jean, le mardi de 16h à 19h
- Bourg-Lès-Valence, Place du centre commercial « le Cyrano », le mercredi de 8h à 12h (septembre à mai).
- Romans, La monnaie, le samedi de 8h à 12h (par quinzaine).

Au Rucher de Marches

Après l'obtention de son bac agricole, Isabelle ROUX, âgée de 37 ans aujourd'hui, mariée et maman de 3 enfants s'est consacrée pleinement au sport pendant plus de 20 ans, à la fois joueuse et entraîneuse de volley-ball en compétition.

Mais l'appel de la campagne et de l'agriculture est plus fort... Isabelle décide de retourner sur les bancs de l'école, pour passer un BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole en productions animales ou horticoles) option apicole et s'installe finalement en tant qu'apicultrice en 2016 à Marches.

Malgré le fait d'être installée, Isabelle continue les formations tout au long de l'année pour se perfectionner notamment dans l'élevage d'essaims et de reines. Elle aime également rencontrer d'autres apiculteurs pour découvrir d'autres façons de travailler.

La saison de récolte et d'élevage est courte (de mars à août), et permet à Isabelle durant l'hiver de travailler en miellerie (mise en pots, transformation) et de faire des marchés. Pendant la saison de production, son mari lui porte de l'aide ponctuellement, notamment sur les périodes de transhumances du châtaignier.



Natacha vous accueillera avec grand plaisir directement à la Miellerie, le mercredi de 15h à 19h, 1096 route de Fiancey 26300 MARCHES.

Sur rendez-vous également : 06.81.10.84.09 ou natachapagnat@gmail.com, site internet : <https://pagnat-natacha-miellerie.business.site>

L'exploitation agricole est diversifiée :

- Production de 6 variétés de miel,
- Production d'essaims, de reines
- Transformation de produits comme le pain d'épices et les bonbons aux miels.
- En 2019, pollen frais et propolis.

L'exploitation se compose de 200 ruches, situées dans les villages aux alentours de Marches.

La miellerie est répartie en plusieurs zones comme l'atelier (mise en pots) et le point de vente.

Isabelle à plein de projets en tête pour 2019-2020 :

- Agrandir la miellerie pour une meilleure praticité
- Production de pollen et propolis
- Augmenter le nombre de ruches à 300
- Rentrer dans le réseau « Bienvenue à la ferme »
- Création d'un atelier bougies et savons
- Animation et découverte du métier dans les écoles
- Création d'un atelier ovin pour proposer de l'agneau de ferme

- Ouvrir la miellerie 2 fois par an pour faire découvrir le métier d'apiculteur notamment avec une journée porte ouverte et la participation au weekend « de Ferme en ferme ».

- Stage de formation pour débutant

- Reconversion en BIO

Isabelle, vous invite à découvrir sa production :

- À la miellerie le mardi soir de 17h à 19h30 sauf juillet/août, et sur rdv.
- Sur différents marchés et en boutique comme :
- Le lundi de pentecôte à Léoncel pour la fête du sel
- Le marché des producteurs de Marches organisée par l'association de l'école Pirouette Cacahuette au mois d'avril

- La fête du picodon à Saou en juillet
- Le marché de producteur de Marches lors de chemin de peintre (2ème week-end d'octobre)
- Le marché gourmand et artisanal de Bésayes en novembre
- À l'épicerie « le panier de Bésayes »
- À la Boucherie Charcuterie Rochatain à Bourg de Péage
- À la ferme Cabotine de Charpey
- Ainsi que sur Facebook évidemment : <https://www.facebook.com/aurucherdemarches/>

Un grand merci à toutes les deux pour nous avoir accueilli chaleureusement et nous leur souhaitons bien évidemment une belle production de miel pour les années à venir !

ANTOINE DEMEUSY

Gâteau aux noix



Préparation :

30 min

Cuisson :

40 min

Ingrédients pour 6 personnes :

- 100 g de noix
- 100 g de farine
- 4 œufs
- 250 g de sucre en poudre
- 125 g de beurre
- 1/2 sachet de levure

1) Passer les noix dans la moulinette.
2) Dans un bol, mettre les noix et ajouter la farine, bien mélanger le tout.

3) Dans un saladier, casser les œufs, ajouter le sucre et bien mélanger.

4) Ajouter le beurre coupé en petits morceaux, bien mélanger jusqu'à disparition du beurre ou presque.

5) Ajouter dans la préparation la levure ainsi que le mélange noix et farine, vider le contenu dans un moule à gâteau.

Laisser cuire 40 minutes à 200°C

Savourez !

DANIELLE GOUDARD

▼ Sécurité et civisme

Être vu la nuit !

Les trajets à pied entre l'arrêt de bus et le domicile présentent un risque potentiel d'accrochage par un véhicule, particulièrement en hiver où il fait nuit tôt.

Il est prudent d'équiper nos ados d'équipements fluorescents (gilets, brassards, ...) et/ou de lumière afin d'augmenter leur visibilité auprès des automobilistes. Ces équipements sont déjà largement utilisés par les sportifs pratiquant la marche ou le vélo, alors pourquoi pas par les collégiens et lycéens ?

Les enfants doivent de plus être sensibilisés aux règles élémentaires du code de la route et notamment à la nécessité d'emprunter les passages piétons avant de traverser une voie de circulation.

Gardons un œil sur notre compteur de vitesse !

Et si nous adaptions notre vitesse sur nos routes marchaises !

La limitation de vitesse pour les zones piétonnes y est donc fixée à 30 km/h et il est recommandé de rouler au pas !

Lorsque la visibilité sur la route est inférieure à 50 mètres, donc très réduite, la limitation de vitesse même hors agglomération est de 50 km/h. Cette règle du code de la route s'applique quelle que soit le type de route sur laquelle vous circulez.

Nos déchets bien rangés !

Le système de collecte des déchets est une organisation complexe qui fait intervenir de nombreux acteurs publics et privés.

Les dépôts de sacs et autres déchets aux pieds des conteneurs créent un travail supplémentaire pour les employés communaux et les équipes de ramassage. De plus, tout ce qui n'est pas ordure ménagère (pneu, grand carton, petits articles ménagers...) doit faire l'objet d'un traitement particulier pour pouvoir être recyclé et ne pas être source de pollution.

Alors soyez par avance remercié de faire preuve de civisme, et de déposer vos encombrants de différentes tailles à la déchetterie située dans la zone artisanale de Marches.



DANIELLE GOUDARD



LAMAZUNA, COSMÉTIQUES BIO ET ZÉRO DÉCHET FRAÎCHEMENT INSTALLÉE À MARCHES

Installée depuis juillet dernier à Marches, Lamazuna est une marque de cosmétiques solides et durables créée en 2010 par Laetitia Van de Walle, une jeune entrepreneuse. Elle et son équipe de 12 personnes ont déménagé de Paris, pour venir s'installer dans la Drôme.

Aujourd'hui, la start-up a presque doublé son effectif avec près de 20 salariés. On y découvre des produits du quotidien pour toute la famille avec des lingettes démaquillantes réutilisables

et lavables plus de 300 fois, des brosses à dents rechargeables, ainsi qu'une gamme de shampoings et de dentifrices solides et l'Oriculi, un cure oreille écologique qui remplace des centaines de bâtonnets ouatés, dans un objectif zéro déchet dans la salle de bain !

Lamazuna, « jolie jeune fille » en géorgien, est née du désir de créer des produits écologiques, naturels et fabriqués de façon artisanale en France.

APERÇU DE NOTRE GAMME



DES PRODUITS POUR TOUTE LA FAMILLE À DÉCOUVRIR EN BOUTIQUE !

Venez découvrir nos produits tous les mardis de 16h à 18h
ZA de la gare de Marches - 60 rue des Entrepreneurs

Découvrez également notre site de vente en ligne www.lamazuna.com avec la possibilité de retirer vos commandes à Marches, -20% avec le code SUPERMARCHES



S.A.S. FERLAY & Fils
26300 Marches - 04.75.47.27.41 - sasferlayetfils@gmail.com
Maçonnerie générale
Béton armé - Rénovation - Villa - Bâtiments industriels

PIGEONNEAUX CHABERT
Elevage, Abattage, Transformation
Tel : 04-75-47-40-32 - www.pigeonneaux-chabert.fr
303 route des 4 vents - 26300 MARCHES

TAXIS ALPHA SERVICE
Ambulances des collines
TOUTES DISTANCES (JOUR NUIT) 24H/24H - 7j/7
Transports Malades Assis (Kiné, Dialyses, Rayons, Hospitalisation)
Tél. : 04 75 71 20 20 - Fax : 04 75 70 95 06
Siège social : 7 rue de Dunkerque - BP 15 - 26300 BOURG-DE-PEAGE

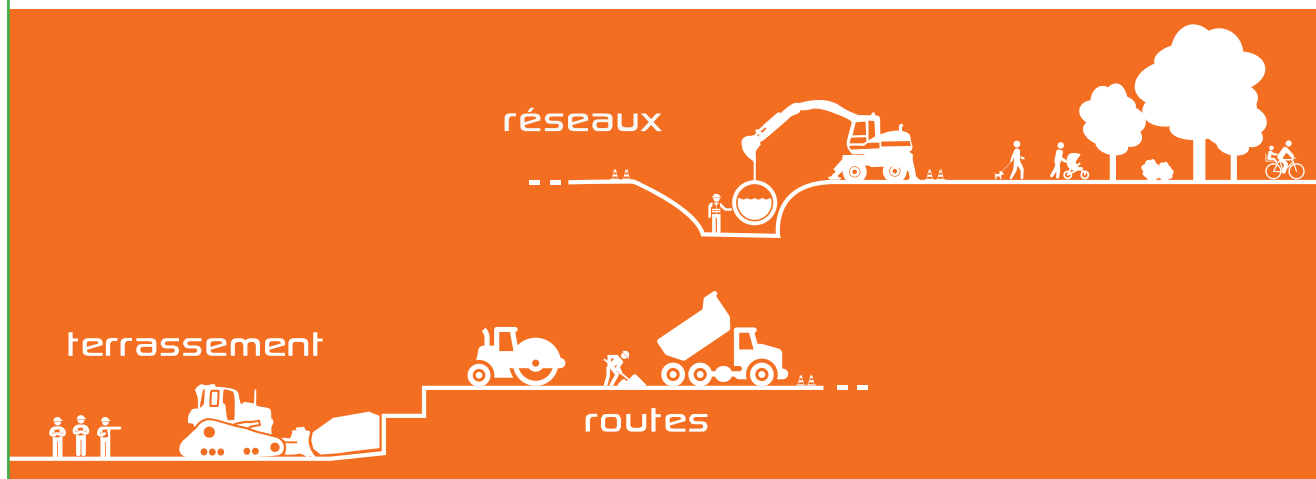
CHAPELLE
CHARPENTE / COUVERTURE / OSSATURE BOIS
26100 Romans-sur-Isère - 04 75 05 39 46



Travaux Publics Deveau Mickael
Quartier Marciaux,
563 route des grands chênes
26300 Marches
0475713248 - 0662888675



CHEVAL
TRAVAUX PUBLICS



Une entreprise du Groupe Cheval comme :
Cheval TP | Entreprise 26 | Molina | Rhône-Alpes TP | Bitume armé routier
Asbestos | Valente | Valorsol environnement
Cheval granulats | Drôme Ardèche enrobés-émulsions | Sablons enrobés

Bourg de Péage
04 75 72 12 00
cheval-travaux-publics.fr

Pirouette Cacahuette

2018/2019, année du renouveau...

L'association de parents d'élèves de l'école de la colline a connu cette année un renouvellement d'une grosse partie du bureau. L'appel lancé lors de la kermesse de fin d'année alertant sur le risque de fermeture de l'association a porté ses fruits. Lors de l'assemblée générale une vingtaine de personnes étaient présentes et nous avons vu avec plaisir arriver de nouveaux parents qui souhaitent s'impliquer au sein de l'équipe. Cela a donné un nouveau souffle à l'association. Le bureau est donc composé de 5 membres avec la grande nouveauté d'accueillir deux papas qui apportent une certaine parité à l'association. Pirouette compte également 10 membres au conseil d'administration.

L'association pirouette cacahuette, qui a fêté ses 10 ans le 22 décembre, est une association de parents d'élèves loi 1901 à but non lucratif.

Tout au long de l'année elle organise différentes manifestations qui ont pour but de générer les fonds afin de financer les sorties scolaires, les grands projets d'école. Cette année l'association a financé le projet cirque, ce qui permet aux enfants de bénéficier de 10 séances de cirque avec un encadrant professionnel et 10 séances avec le regard et le lien pédagogique assuré par les maîtresses. Des sorties seront organisées sur le thème du cirque et un spectacle clôturera ce projet. Les retours des enfants sur ce projet sont superbes, ils aiment découvrir les arts du cirque et ont hâte de nous présenter tout cela.

Le second but de pirouette cacahuette est de faire vivre le village, de voir les enfants sourire et s'amuser, de créer du lien social et des interactions entre les marchois.

Pour fêter ses 10 ans et dans le but de pérenniser l'association et qu'elle souffle ses 20 bougies en 2028, des outils ont été mis en place afin de pouvoir mieux informer les parents d'élèves et les marchois à travers le site « pirouettecacahuette.fr »

Un espace de travail collaboratif a également été créé pour faciliter l'échange entre les membres du bureau de l'association.

Pour le moment, les premiers pas sur ces espaces sont quelques peu hésitants mais avec l'aide de notre papa maîtrisant les outils informatiques et à grand renfort de cours particuliers donnés par celui-ci, l'équipe de pirouette sera bientôt au top en mode numérique.

Le bureau a également décidé d'orienter pirouette vers un chemin plus respectueux de la nature et de l'environnement...

En effet le premier pas de ce changement a été le remplacement des ventes de chocolat "Alex Olivier" par un partenariat avec une entreprise locale, la chocolaterie Lionneton.

Nous avons la chance d'avoir un chocolatier meilleur ouvrier de France dans notre secteur, ce qui permet de proposer des produits de grande qualité mais aussi de faire vivre cette valeur de partage et de consommation locale.

Seconde action de cette orientation, l'association a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de nos gobelets réutilisables, personnalisés du logo de pirouette, ce qui permettra de réduire de façon conséquente les déchets produits lors de chaque manifestation.

L'association existe pour nos enfants, et grâce aux parents. Nous tenons à inviter tous les parents à se joindre à nous, que ce soit pour quelques heures ou pour beaucoup plus, chaque geste compte pour que nos enfants puissent continuer à profiter de sorties et de grands projets de qualité sans qu'un coût supplémentaire ne soit demandé aux familles.

Tout cela renforce l'idée d'une école gratuite pour tous, ce qui fait partie des valeurs que l'association souhaite soutenir.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2019, qu'elle soit à la hauteur de vos rêves.



Quel programme pour 2019 ? ...

- Le vendredi 25 janvier aura lieu le loto, à la salle de fêtes. De nombreux lots sont à gagner dans une ambiance festive
- Le 10 février Pirouette sera présente aux côtés des autres associations de la commune et vous présentera son char "quel cirque" lors de la fête des laboureurs.
- Le dimanche 10 mars une vente de diots avec frites et buvette aura lieu sur la place de la mairie.
- Le vendredi 22 mars nous vous proposerons une soirée contes.
- Le dimanche 5 mai aura lieu la 5ème édition du marché du terroir, sur la place de la mairie toute la journée
- Le vendredi 14 juin se déroulera la kermesse sur la place de la mairie et dans la salle des fêtes, suivie d'un repas partagé pour clore l'année en beauté

Et bien sûr chaque mois une vente de gâteaux un vendredi soir à la sortie de l'école sur des thèmes de saison (galette des rois, vacances d'hiver, crêpes, viennoiseries...)

LA TEAM PIROUETTE, THIBAUT MIOR,
MARIE-SOPHIE FRACHISSE, LUCIE COMBIER,
DANIEL RIVAL, MELIE SAVARY
pirouchouette@hotmail.fr



MAISON ANDRÉ

— Chatuzange-le-Goubet —

Tél : 04 75 47 23 04

www.andrepatisier.com

 Maison Andre

Votre artisan Boulanger-Pâtissier depuis 1996

Mairie de Marches

4, place Raymond Chovin
26300 MARCHES

Tél. : 04 75 47 43 24

Fax : 04 75 47 34 56

contact@marches.fr

www.marches.fr

*Horaires d'ouverture*

Mardi : 14h - 18h

Jedi : 14h - 18h

Vendredi : 8h30 - 12h

*École***École de la Colline :**

1025, avenue du Vercors

26300 Marches

Tél. : 04 75 47 47 52

Directrice : Aurélie Rodriguez

Cantine périscolaire :

04 75 71 57 20

Accueil de loisirs périscolaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, de

7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30

periscolaire@marches.fr

Déchetterie

Dépôt gratuit pour les particuliers.

Lundi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 13h30 - 17h30

Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

*Locations de salles***Salle Jean Cheval**

(capacité : 300 personnes)

Salle Désiré Nicolas

(capacité : 50 personnes)

Salle du 45^{ème} parallèle

(capacité : 40 à 50 personnes)

Pour visiter une salle, pour les tarifs,
pour tout autre renseignement ;
s'adresser en mairie.

Des bancs et tables de 4 mètres
peuvent être loués aux habitants, au
tarif de 3€ la table et 1€ le banc.

 Informations Pratiques**Nouvelle adresse mail de la mairie**

Pour contacter la mairie par mail, vous disposez d'une nouvelle adresse :
contact@marches.fr

Païement des prestations périscolaires.

Les régies de recettes ont été supprimées afin de simplifier leur perception et d'alléger le traitement administratif.

La mairie émettra directement les titres de recettes auprès du Trésor Public, qui se chargera alors de procéder à leur recouvrement

 Agenda 2019

VENDREDI 18 JANVIER À 18H30 Vœux du Maire

VENDREDI 25 JANVIER Loto de Pirouette Cacahuette

DIMANCHE 10 FÉVRIER Fête des Laboureurs

DIMANCHE 10 MARS Vente Diots et frites Pirouette Cacahuette

VENDREDI 22 MARS Soirée contes

DIMANCHE 5 MAI Marché du terroir

MARDI 8 MAI Commémoration au monument aux morts

SAMEDI 14 JUIN Kermesse organisée par Pirouette Cacahuette

 État civil*Naissances :*

BENOIT Valentin, né le 26/12/2018

LAGUT Kyle, né le 27/12/2018